

## **LE TRAIN NE SIFFLERA PLUS**

*G. VIDAL*

Depuis le 31 mai 1987 plus aucun train ne passe à la gare de Sommières ; le train de marchandises Nîmes-le Vigan emprunte une autre voie ; le dernier train de voyageurs, Sommières-Nîmes fut le spécial organisé pour les Écoles par l'Amicale Laïque - (13 mai 1987).

La route a eu raison du rail ; une page de l'histoire locale vient d'être tournée.

La première locomotive conçue pour le chemin de fer fut construite en 1804 par l'ingénieur Britannique Richard TREVITHICK ; elle devait transporter de l'acier au Pays de Galles. Mais les rails en fonte ne supportèrent pas le poids.

En 1813, M. BLACKETT fit faire un grand pas dans la locomotion sur rails. Mais c'est Georges STEPHENSON, aidé plus tard par son fils qui devait créer le 15 septembre 1825 la première ligne de ce nouveau mode de transport Manchester-Liverpool.

Pour la France, c'est dans la région de St. Etienne que furent construites les premières voies ferrées et que la traction à vapeur fut introduite. La direction des Ponts et Chaussées adjugea en 1826 à la Société des Frères Seguin, Biot et Cie la construction et l'exploitation du tronçon St. Etienne-Lyon.

Plusieurs compagnies se formèrent dans notre région pour exploiter ce type moderne de transport. C'est la ligne St. Etienne-Lyon qui fut le point de départ du grand réseau PLM (Paris - Lyon - Méditerranée), mais ce ne fut qu'en 1831 que cette voie fut tracée. A partir de 1833, les embranchements se multiplièrent rapidement :

- 20 juin 1833 adjudication de la ligne Alais-Beaucaire.
- 12 mai 1836 concession Alais-La Grand Combe.
- 1857 décret autorisant la fusion des chemins de fer de Paris à Lyon et de Lyon à la Méditerranée.
- 19 juillet 1857 création de la Compagnie. A partir de cette date, l'exploitation mieux dirigée va donner de meilleurs résultats.

Les Chemins de Fer ont contribué à faire éclater le cadre local des liens économiques et sociaux. Auparavant, les gens ne voyageaient guère ; l'avènement du train favorisa la mobilité des populations. Il permit aussi d'aménager des centres industriels dans des endroits éloignés des sources de matières premières.

Voici pour Sommières les lignes ferrées en exploitation ou en cours d'aménagement à cette époque et les différents tracés :

- Novembre 1880 : Nîmes Sommières - Sommières les Mazes (le Crès) - tous les terrains sont acquis, les terrassements et les ouvrages d'art entrepris.
- Janvier 1881 : les travaux des bâtiments des stations et des maisons des gardes, adjugés.
- Août 1882 : ces deux lignes sont livrées à la circulation.

Il est à noter que la ligne Lunel-Sommières-Ganges est déjà en exploitation puisque l'inauguration de la ligne Lunel-Junac-Ganges date du 11 mars 1872.

- 30 octobre 1882 : inauguration de la ligne Nîmes-Sommières-Montpellier.

Cette dernière inauguration donna l'occasion d'une « Fête Républicaine » dont voici un extrait (journal du Midi – 1<sup>er</sup> novembre 1882 :

*« Le train emportant les personnages officiels et les républicains qui se rendaient à Sommières, est parti de Nîmes, lundi à 2 heures 22 du soir. A chaque station, un certain nombre d'habitants des communes voisines étaient venus les saluer ; à Caveirac, la musique du pays a joué la Marseillaise, au moment du passage du train.*

*Ce voyage sur une ligne nouvelle a permis aux personnes qui ne connaissaient pas cette partie du département, d'en constater les aspects pittoresques, d'admirer cette belle vallée de la Vaunage avec sa ceinture de collines, de se rendre compte des qualités morales de cette virile population, qui, privée aujourd'hui des riches produits des vignes disparues, cherche vaillamment dans le sol d'autres produits bien moins rémunérateurs sans doute, mais qui la font vivre.*

*A trois heures et demie, le train entrait en gare à Sommières, aux bruits des salves d'artillerie, aux accents de la Marseillaise, jouée par la musique de la ville, et au milieu d'une foule énorme. M. Olivier, maire, a souhaité la bienvenue à M. le Préfet du Gard, qui l'a remercié lui et la municipalité de la ville de Sommières de leur gracieuse invitation.*

*Les maires des diverses communes du canton étaient, la plupart, montés dans le train aux stations qui desservait leurs communes. M. Silhol, député, momentanément en résidence à sa propriété près de Sommières, se trouvait à la gare.*

*On s'est rendu de là à l'hôtel de ville, qui, de même que les autres édifices publics et bon nombre de maisons particulières, était pavoisé de drapeaux aux couleurs nationales.*

*On a visité ensuite, conformément au programme, les écoles communales laïques : deux de garçons, une de filles. De ces écoles, placées sur la hauteur, aux pieds de l'ancien château dont il reste des ruines imposantes, on voit se dérouler le Vidourle, qui traverse la ville ; s'étendre au loin une plaine fertile bien cultivée ; et dans le lointain on aperçoit les crêtes de l'Aigoual, où il est question d'établir un observatoire, chaudement appuyé par M. le sénateur conseiller général, Meinadier, et par M. le Colonel Perrier, conseiller général, membre de l'Institut.*

*Dans chaque école, MM. les Instituteurs et Mme l'Institutrice ont présenté à M. le Préfet leurs élèves, dont on a pu remarquer l'excellente tenue. L'un des Instituteurs a adressé à M. le Préfet quelques paroles respectueuses empreintes d'un vif sentiment patriotique. Le chef de l'Administration départementale a trouvé pour les enfants des paroles de sympathie et d'encouragement ; il leur a fait remarquer que la visite de sénateurs, de députés, des représentants les plus élevés du pays et d'autres personnes invitées par la ville, était une preuve de l'intérêt qu'on leur portait, un honneur dont ils devraient se souvenir tout leur vie ; il a accordé aux trois écoles un congé d'un jour. Les cris de : Vive M. le Préfet ! Vive M. le Maire ! Vive la République ! poussés par les élèves, ont prouvé que ces excellentes paroles étaient comprises.*

*Les invités ont été conduits de là au cercle du Progrès, dont le président a remercié les invités en général, et M. le Préfet en particulier, d'avoir bien voulu répondre à l'appel de la municipalité ; il a exprimé l'espoir que, grâce au concours des sénateurs et députés du département, les Chambres donneront au pays les réformes qu'il demande.*

*M. Bousquet, député, à répondu qu'on le connaissait, qu'on devait être assuré que les vieux lutteurs de la démocratie, les hommes qui avaient toute leur vie combattu pour la République, sauraient toujours faire leur devoir.*

*M. le Préfet du Gard, se levant à son tour, et après avoir remercié le cercle, a dit qu'il avait vu dans cette fête de Sommières une pensée de concorde et d'union destinée à grouper définitivement toutes les forces de la République, pour lui permettre de marcher toujours dans la voie du progrès.*

*Il était près de cinq heures et demie ; le banquet étant prêt, on s'est rendu dans la salle où il avait été préparé, et qui avait été décorée avec goût pour la circonstance ; il y avait environ 70 couverts. Par une attention délicate, les armoiries de la ville de Nîmes avaient été mises en regard de celles de Sommières, comme pour marquer les liens qui unissent le chef-lieu du département au chef-lieu de ce canton limitrophe.*

*M. le Maire de Sommières avait à ses côtés MM. Cazot, sénateur, et le Préfet du Gard. Aux côtés de M. Gaussorgues, conseiller général du canton de Sommières, étaient MM. Gazagne, sénateur, et Bousquet, député. Parmi les convives, MM. Silhol et Desmons, députés ; M. Léon Penchinat, Premier Président de la Cour de Montpellier, conseiller général du canton de Vauvert ; les fonctionnaires de Sommières, le secrétaire général et les conseillers de préfecture ; MM. Bresson, conseiller d'arrondissement du canton de Sommières Maruéjol, conseiller général de Nîmes ; Margarot, maire, et Bertrand, adjoint ; M. Beauquier, inspecteur principal adjoint de la Compagnie P-L-M ; les représentants de la presse républicaine, les maires des communes du canton, etc...*

*Le dîner, œuvre de M. Dumas, a fait honneur à ses aptitudes culinaires, et les convives ont fait honneur aux mets qui leur étaient servis. Tout s'est passé naturellement dans le plus grand ordre ; puis, au dessert, selon l'usage, a commencé la série des toasts, qui a été longue, mais non moins intéressante. Nous sommes obligés de les résumer brièvement, car la place nous manquerait, et il nous paraît suffisant et utile d'en faire ressortir en quelques mots l'esprit et la portée, etc...».*

Le reste du texte n'est qu'une suite de discours de style « pompier » comme savent les prononcer nos hommes politiques en de pareilles circonstances.

La construction de la gare de Sommières et le percement du tunnel se situent aux environs des années 1869 - 1870. Ce percement fit dévier une veine d'eau privant ainsi les quelques familles vivant au château et s'approvisionnant au puits de la cour, présent aujourd'hui encore, mais pratiquement comblé par les déblais du creusement des réservoirs alimentant la ville.

En ce début du XXème siècle, âge d'or de la carte postale, les photographes ne manquèrent pas l'occasion d'exercer leur art sur ce thème. Quelques-unes connues sur la gare de Sommières témoignent de l'activité de la station locale et font la joie des collectionneurs.

La thématique « Gares et Chemins de Fer » est très prisée des cartophiles.

Voici les cartes et les éditeurs connus à ce jour :

- Editions B. Alexandre - Vue des voies + chef de gare + train.
- Editeur AL n° 24 - Vue des voies + train. n° 10 - Façade de la gare + voyageurs.
- Editions Bigot n° 4 - Vue des voies + employés.
- Cliché BF Châlons n° 9 - Vue des voies, n° 18 - Façade de la gare.
- Phototypie A. Bardou - Vue des voies + train.
- Editions Caves Mabelly n° 5 - Vue des voies, n° 7 - Vue du dépôt des machines + locomotive (gros plan). C'est une des plus belles cartes de la gare.

Quelques cartes vue panoramique témoignent de l'importance du trafic à cette époque où les moyens de transports individuels étaient peu fréquents.

La gare comportait un dépôt de machines, une plaque tournante, un buffet et plusieurs entrepôts pour les marchandises.

Les nostalgiques du passé regretteront certainement cette époque révolue, mais ne faut-il pas vivre avec son temps ?